

**Bruxelles, le 10 mars 2023  
(OR. en)**

**7207/23**

**PECHE 73  
ENV 212  
POLMAR 11  
ENER 106**

**NOTE**

---

Origine:	la présidence
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Train de mesures sur la pêche a) Communication sur la politique commune de la pêche aujourd'hui et demain: un pacte pour la pêche et les océans vers une gestion de la pêche durable, fondée sur des données scientifiques, innovante et inclusive b) Rapport sur l'organisation commune des marchés dans le secteur des produits de la pêche et de l'aquaculture c) Communication sur un plan d'action de l'UE: Protéger et restaurer les écosystèmes marins pour une pêche durable et résiliente d) Communication sur la transition énergétique dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE - Présentation par la Commission - Échange de vues

---

1. Le 21 février 2023, la Commission a présenté au Conseil un train de mesures sur la politique de la pêche, contenant les quatre documents visés en objet, qui vise à améliorer la durabilité et la résilience du secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE. Les trois communications et le rapport se complètent, car ils abordent différents aspects de la politique commune de la pêche et proposent des mesures ciblant la pêche et les communautés côtières, l'écosystème marin, la gouvernance et l'innovation. En ce sens, la Commission propose un "pacte pour la pêche et les océans" afin de concilier les considérations environnementales et socioéconomiques et de réunir toutes les parties prenantes pour façonner un avenir commun de la politique de l'UE en matière de pêche et d'aquaculture en s'appuyant sur un environnement marin sain et une empreinte carbone réduite.

2. Le 9 mars 2023, une première présentation et un échange de vues sur ces quatre documents ont eu lieu au sein du groupe "Politique de la pêche".
  3. Le Conseil sera invité à procéder à un échange de vues sur ce train de mesures, dans le but de contribuer à l'élaboration du projet de conclusions du Conseil. La présidence propose de structurer le débat au sein du Conseil sur la base des trois questions suivantes:
    - a) Quelles sont vos principales priorités pour un avenir durable et résilient du secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE, compte tenu également du contexte géopolitique actuel?
    - b) À votre avis, quels sont les éléments clés en ce qui concerne les actions que la Commission propose dans son train de mesures?
    - c) Un élément central du train de mesures de la Commission consiste à travailler plus étroitement avec toutes les parties prenantes dans le cadre d'un éventuel pacte pour la pêche et les océans et d'un partenariat pour la transition énergétique. Comment envisagez-vous, du point de vue des États membres, une telle collaboration associant tous les acteurs concernés?
-